Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Section de Paris 20 PDC

Paris, Janvier 2008

Encore un effort !

La seconde plénière s'est tenue le 3 janvier 2008 sur le dossier. Un point d'étape d'un projet qui mérite, au vu des infos communiquées par la Direction, d'être amplement amélioré !

Ce que présente la Direction	Commentaires et revendications CFDT
TPD + (tri par ordre de tournée) traité par la PIC de Wissous sera mis en œuvre le 17 février. Début mars, la Direction présentera un projet de découpage des tournées.	***La CFDT souhaite depuis longtemps un rééquilibrage des tournées, en mettant en place des binôme de quartiers OO/OS. TPD+ allège certes le temps de coupage, mais la productivité réalisée doit être amplement partagée après avoir été vérifiée !***
Le régime de travail sera présenté sous forme de scénarii différents, sur lequel les agents seront appelés à se prononcer.	***L'élaboration de ces régimes soumis au vote doit faire partie intégrante de la négociation. La CFDT revendique moins de semaines à 6 jours travaillés d'affilée, et des grands week-end, intégrant le samedi pour la piétonne, le maintien du samedi sur deux partout où l'on peut le faire.***
Les équipes seront constituées sur le modèle de douze facteurs 1.2/1.3, deux facteurs équipe en 2.1, d'un facteur qualité en 2.2 (ce que l'on appelle le 12 – 2 – 1)	***La CFDT est en désaccord avec le schéma de pyramidage des équipes tel quel. Pour nous, c'est clair, nous revendiquons depuis deux ans des équipes de distri à Paris en 12 – 3 – 1 ! C'est-à-dire avec un facteur équipe en 2.1 en plus par équipe. Le volant professionnalisé en classe 2 est une revendication CFDT satisfaite, certes, mais on ne peut mettre en place ce concept que si le volant est suffisant ! Nous revendiquons également que les 2.1 soient utilisés à hauteur de 80% en remplacement, et le facteur qualité en 2.2 à hauiteur de 50% maximum (au lieu des 70% prévus).***
Des promotions seront réalisées localement par le biais des RAP (passage d'un niveau), voire de RAP successives, pour l'accès au 2.1 et 2.2. Les facteurs seront pour moitié en 1.3.	***La CFDT a obtenu en juillet 2007, que 50% des facteurs soient en 1.3. C'est autant de promotions pour les agents de Paris 20 lors de la mise en place des équipes, et pour le futur. L'accès aux postes de 2.1 et de 2.2 doivent être clarifiées : la priorité doit être donnée aux facteurs de secteurs actuels pour devenir facteur qualité. De même, le principe d'avoir plusieurs promotions en l'espace de quelques mois est un plus indéniable, grâce à l'accord que nous avons signé en 2006.***
La vente des quartiers sera maintenue. La prime d'équipe (de 70 à 450 € annuels) sera édictée dans une charte d'engagement.	***Attention : la CFDT sera très vigilante sur la vente, suite au nouveau process décidé par le Siège. De même, nous voulons que la charte d'engagement où figurera la prime qualité, soit l'objet d'une véritable concertation, afin d'éliminer toute inéquité entre équipe !***

La CFDT a émis ses revendications : la Direction doit maintenant apporter des réponses concrètes rapidement. La suite très bientôt ! Très bonne année à toutes et à tous !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service